



Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **Bastien VILAYLECK** le **21/11/2022**

Date du précédent contrôle : **03/10/2019**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de bon fonctionnement**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **2002**

Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.



Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).

INSTALLATION CONTRÔLÉE

Mme GRACE ANDERSON

LES POGES

24170 CARVES

Section et n° de parcelle : **A 84 - 1075 ...**

Type de logement : **Secondaire**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

Mme GRACE ANDERSON

105 FERN DRIVE

105 FERN DRIVE

91150 PASADENA - CALIFORNIE

USA

Tél. :

E-mail :

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **1**

Nombre de pièces principales : **2**

Type de logement : **Secondaire (logement annexe)**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation est située dans une zone à enjeu.

Type de zone : **Périmètre de protection d'un captage d'eau potable**

Nom de la zone : **Captage d'eau potable de Fongauffier**

Pente du terrain recevant le traitement : **Faible (< 5%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Superficie de la ou les parcelles :

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Il n'existe pas d'accès visible au tuyauteries d'évacuation des eaux usées.

Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Destination des eaux de pluie : **Infiltration sur la parcelle**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement n'est pas accessible.

Il existe une fosse toutes eaux.

Nombre de fosse toutes eaux : **1**

Volume en litre : **Nous ignorons le volume de la fosse toutes eaux.**

Accessibilité : **La fosse toutes eaux n'est pas accessible.**

Nous ne savons pas si la fosse toutes eaux présente un signe d'altération.

Il existe un préfiltre.

Accessibilité : **Le système de préfiltre n'est pas accessible.**

Emplacement du préfiltre : **Intégré à la fosse**

Type de préfiltre intégré : **Pouzzolane**

Nous ne savons pas si le préfiltre présente un signe d'altération.

Nous ne savons pas si l'écoulement est correcte.

VIDANGE

La vidange n'a jamais été réalisée.

Hauteur de boues : **Ne sait pas**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Nous n'avons pas pu déterminer si la vidange est nécessaire.**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Il existe un système de traitement.

Type de traitement : **Tranchées d'épandage**

Aucun élément ne permet de mesurer la taille de l'installation.

Installation située à plus de:

- 5m de l'habitation : **Oui**
- 3m de la limite de propriété : **Oui**
- 3m des arbres : **Oui**
- 35m d'un captage d'eau potable : **Oui**

*Pour information, tout captage d'eau utilisé pour la consommation humaine doit être déclaré en mairie (formulaire CERFA n°13837*01).*

VENTILATION

Aucun élément n'atteste la présence d'une ventilation primaire.

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il existe une ventilation secondaire.

Diamètre en mm : **100**

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

Commentaire : **Cassée au niveau de la fosse.**

Schéma du système d'assainissement autonome

Visite du SPANC le 03/10/19

1129

1131

95

Mme ANDERSON Grace
Les Pougès
24120 CARVES

93

85 Maison d'habitation
principale

Logement
Annexe

1078

84

ventilation de la fosse (V2)
→ à l'extérieur

fosse à l'extérieur
prefiltre à polypropylène

réseau de répartition des effluents

réseau de bauge (inaccessible)

épandage (dimensionnement inconnu)

83

96

1075

1072

97

0 5 10 15 m

Plan 1



Édité le 10/10/2019 - Echelle : 1/500

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il existe un regard avant traitement.

Le regard est accessible.

Le regard ne présente pas de signes d'altération.

Nettoyage à prévoir : **Oui**

Commentaires : **beaucoup de terre à l'intérieur, à nettoyer puis vérifier le bon fonctionnement des tranchées.**

REGARD DE CONTROLE

Nous ne savons pas s'il existe un regard de contrôle.

Un regard de controle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

DYSFONCTIONNEMENT

Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.

DISPERSION DES EFFLUENTS

Aucun rejet d'effluent n'a été constaté.

***Effluent** : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.*

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

CONCLUSION

Mme GRACE ANDERSON

LES POUGES

24170 CARVES

L'installation est située dans une zone à enjeu.

Type de zone : Périmètre de protection d'un captage d'eau potable

Nom de la zone : Captage d'eau potable de Fongauffier

Section et n° de parcelle : A 84 - 1075 ...

Diagnostic de bon fonctionnement du 21/11/2022

Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation incomplète
- Installation présentant des défauts d'entretien et une usure des éléments

L'installation d'assainissement non collectif est **NON CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- La maison étant inhabitée depuis plusieurs mois, il n'est pas possible d'évaluer l'impact sur l'aspect sanitaire (pas de rejet ou de dysfonctionnement constaté).
- Maintenir toutes les installations accessibles pour les contrôles et les entretiens, vérifier leurs états et effectuer les entretiens nécessaires au moins une fois par an. (Aménagement des accès pour faciliter l'entretien : réhausse, filet, sac plastique...)
- Les regards de la fosse septique et du bac à graisses étant inaccessibles, je n'ai pu vérifier l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Des réhaussements devront être installés pour faciliter l'entretien notamment du bac à graisses et pour que l'agent du SPANC puisse remplir sa mission.
- Un tuyau de ventilation doit être situé en sortie de fosse ou après le préfiltre pour évacuer les gaz et éviter la corrosion sur les cuves en béton.
- Le préfiltre doit être nettoyé à l'eau claire 1 fois par an, en dehors de la fosse.
- Le regard de répartition est accessible mais avec beaucoup de terre à l'intérieur, un nettoyage est à prévoir et une vérification du bon fonctionnement des tranchées (non vérifiable ce jour)
- En cas de dysfonctionnement nécessitant de gros travaux, le SPANC doit être contacté avant le début des travaux, pour que ceux-ci soient effectués en conformité avec les nouvelles réglementations.

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif incomplet, ne présentant pas de dysfonctionnement ou de rejet constaté donc sans risque apparent.

AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- L'installation n'est pas située dans une zone à enjeu sanitaire: hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

L'installation comprend les éléments suivant :

- FTE + Tranchée

L'installation est non-conforme (arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012).

- Absence de regard de bouclage indiquant l'existence ou le bon fonctionnement et le dimensionnement du système de traitement.
- Ventilation de fosse non conforme.

Travaux à effectuer :

- **Retrouver ou mettre en place des regards d'accès au début et à la fin du traitement.**
- **Installer une ventilation de fosse conforme.**

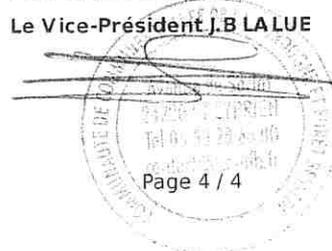
En cas de vente du bien immobilier, l'acquéreur a un an pour effectuer les travaux demandés.

Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

Fait à Saint Cyrien le 21/11/2022
Le Technicien Bastien VILAYLECK



Fait à Saint Cyrien le 21/11/2022
Pour le Président S. ORHAND
Le Vice-Président J.B LALUE



Page 4 / 4

Fait à CARVES
Le 22 Novembre 2022
Le Maire

